



Numéro 667 Mai 2026

Courrier de l'UD 14

<https://www.facebook.com/udcgt14/>

https://www.instagram.com/cgt_calvados/

<https://www.calvados.cgt.fr>

Déposé le :

27/05/2026

À distribuer avant le :

02/06/2026

CAEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

1936-2026

Toujours d'actualité

Agenda :

1^{er} au 5 Juin Congrès confédéral

5-6-7 Juin Commémoration
bataille de Normandie

10 Juin Action cheminot

12 Juin : Congrès UL Plaine de
Caen

16 Juin : Congrès UL Caen

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Thibault Soulat

N° commission paritaire : 1127 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr

FÊTONS L'UNITÉ
1^{er} MAI
1936

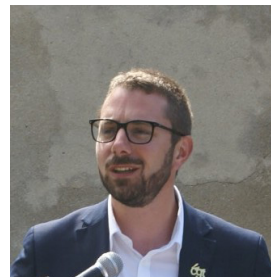


LUTTONS LES 40 HEURES **LA PAIX**
POUR LE CONTRAT COLLECTIF **POUR**
LES GRANDS TRAVAUX

Être présents. Être utiles. Être visibles. Être organisés.

EDITO

Allan BERTU
Secrétaire Général
Union Départementale
CGT du Calvados



Le 1er mai 2026 a montré une chose essentielle : la colère sociale est bien là. Dans le Calvados, près de 3 500 personnes ont manifesté. C'est un point d'appui, une force, un encouragement pour toutes celles et ceux qui, dans les syndicats, les unions locales, les professions, ont construit cette journée.

Mais nous devons aussi regarder la réalité en face. Dans un contexte de vie chère, de salaires qui décrochent, de services publics attaqués, de guerres et d'incertitudes, la mobilisation aurait dû être plus large. Le 1er mai ne peut pas devenir une simple journée citoyenne ou commémorative. Il est, d'abord, la journée internationale des travailleuses et des travailleurs. Une journée de lutte. Une journée de revendications. Une journée qui doit partir des entreprises, des services publics, des lieux de travail, avec les collègues, les syndicats, les sections, les professions.

C'est là notre responsabilité : faire en sorte que chaque colère individuelle retrouve le chemin de l'organisation collective. Cela a été le cas dernièrement chez Ziegler malgré le coup de massue reçu par l'annonce de la liquidation, chez Delcourt pour exiger l'application des accords et le respect des rémunérations, ou encore chez Bureau Vallée pour le respect et la dignité des salariés.

Car le patronat et le pouvoir libéral, eux, ne perdent pas de temps. Quand le gouvernement relativise les infractions au droit du travail, quand il cherche à banaliser le travail les jours fériés, quand il couvre politiquement ceux qui contournent la loi, il envoie un signal clair au patronat : les droits des salariés seraient négociables. Pour la CGT, ils ne le sont pas. Le repos, le salaire, la santé, la dignité au travail ne sont pas des variables d'ajustement.

Notre priorité doit donc être claire : les salaires et la vie chère. Partout, les fins de mois se tendent. Les prix augmentent. Les pensions stagnent. Les aides publiques continuent de couler vers les entreprises sans contrôle, sans condition, sans garantie pour l'emploi. Dans le Calvados, nous devons transformer cette orientation en campagne concrète : dans les entreprises, sur les marchés, dans les zones d'activité, dans les services publics, avec les retraités, les jeunes, les privés d'emploi.

Cette bataille sociale est aussi une bataille industrielle et territoriale. Inteva à Esson nous le rappelle avec force : quand une entreprise réduit ses effectifs ou ferme, ce n'est jamais seulement une ligne dans un tableau Excel. Ce sont des familles touchées, des commerces fragilisés, des services publics sous pression, des territoires amputés. Nous avons besoin d'une industrie avec des droits nouveaux pour les salariés, d'un contrôle des aides publiques, d'une responsabilité réelle des donneurs d'ordre envers leurs sous-traitants.

La santé au travail doit également redevenir centrale. Les morts au travail, les accidents, l'usure, les maladies professionnelles ne peuvent pas être dénoncés une fois par an puis oubliés. Le rétablissement des CHSCT, la prévention, les moyens de contrôle, la limitation de la sous-traitance et du sous-effectif doivent être au cœur de nos revendications quotidiennes.

Enfin, nous ne pouvons pas séparer la question sociale de la question démocratique. L'extrême droite progresse en prétendant parler au nom du peuple. Mais lorsqu'elle dirige, elle attaque les syndicats, les associations, les contre-pouvoirs, les libertés publiques. La CGT doit combattre son faux discours social, avec nos mots, nos actes, nos revendications : salaires, services publics, égalité, solidarité, démocratie.

Pour cela, notre UD doit se donner un plan de travail simple, lisible et tenu dans la durée.

D'abord, tirer un vrai bilan politique et organisationnel du 1er mai dans le Calvados : forces présentes, syndicats absents, cortèges professionnels, points de faiblesse, pistes pour reconstruire.

Ensuite, engager un plan local sur les salaires et la vie chère : ciblage d'entreprises, matériel commun, initiatives dans les unions locales, interventions devant les zones d'activité, lien avec les retraités et les services publics.

Troisièmement, travailler pleinement la campagne **Je vote CGT** : cartographier nos élections à venir, repérer les entreprises stratégiques, renforcer le lien avec les fédérations, préparer les scrutins bien en amont et progresser dans les collèges où nous sommes trop faibles.

Quatrièmement, mener une bataille industrielle territoriale autour de la sous-traitance et des donneurs d'ordre, avec Inteva comme point d'appui local, et l'interpellation des députés du Calvados sur la proposition de loi GM&S.

Cinquièmement, construire un axe démocratie, extrême droite et libertés syndicales : soutien aux syndicats attaqués, vigilance locale, formation de nos militants, argumentaire clair contre le faux social de l'extrême droite.

La période est dure, mais elle n'est pas fermée. Le patronat est offensif, mais il n'a pas supprimé la colère. Le pouvoir est brutal, mais il n'est pas invincible. Notre enjeu n'est pas seulement de commenter l'actualité : il est de reconstruire de la puissance collective.

Remettre la CGT au cœur du monde du travail, cela commence ici, dans nos syndicats, nos unions locales, nos entreprises, nos services publics.

Être présents. Être utiles. Être visibles. Être organisés. Voilà notre cap. Voilà notre responsabilité. Voilà notre plan de travail.

1936 : une leçon pour

1936 : Quand les travailleurs ont fait plier le patronat

En mai-juin 1936, la France connaît l'un des plus grands mouvements sociaux de son histoire. À la suite de la victoire électorale du Front populaire, des millions de salarié entrent en grève, avec en point de départ une lutte locale (cf page suivante). Mais contrairement aux mouvements traditionnels, il ne s'agit pas seulement de cesser le travail : les usines sont occupées, les lieux de production deviennent des espaces de solidarité, de débat et d'espoir.



Ce mouvement est porté par une colère profonde. La crise économique des années 1930 a plongé des millions de travailleurs dans la précarité, avec des salaires très bas, des conditions de travail difficiles et un chômage massif. Face à cela, l'organisation collective, notamment autour de la CGT réunifiée en 1935, permet de structurer les revendications et de donner confiance au monde du travail.

Très vite, la mobilisation s'étend dans tout le pays. On compte près de deux millions de grévistes. Dans les usines, les ateliers, les commerces, les salarié s'organisent, débattent et imposent un rapport de force inédit. Le patronat est contraint de négocier.

Dans la nuit du 7 au 8 juin 1936 sont signés les Accords de Matignon, entre le gouvernement, les organisations patronales et la CGT. Ces accords marquent une avancée sociale historique :

- **Augmentation générale des salaires**
- **Reconnaissance du droit syndical dans l'entreprise**
- **Mise en place des délégués du personnel**

Dans la foulée, le gouvernement du Front populaire, dirigé par Léon Blum, fait adopter des lois majeures :

- **La semaine de 40 heures**
- **Les premiers congés payés (deux semaines)**
- **Des conventions collectives encadrant les droits des salarié**

Ces conquêtes ne sont pas tombées du ciel. Elles sont le fruit de la mobilisation massive des travailleurs et travailleuses, de leur unité et de leur détermination. Elles marquent un tournant dans l'histoire sociale française et restent encore aujourd'hui une référence pour le mouvement syndical.

Mais 1936, ce n'est pas seulement des acquis sociaux. C'est aussi la démonstration qu'un autre rapport de force est possible. Que lorsque les salariés s'organisent collectivement, ils peuvent imposer des changements profonds face au patronat et aux logiques de profit.

Près de 90 ans plus tard, ces luttes résonnent encore. À l'heure où certains acquis sont remis en cause, où les inégalités se creusent, où l'extrême droite est aux portes du pouvoir, se souvenir de 1936, c'est rappeler que rien n'est jamais acquis définitivement. C'est aussi affirmer que les conquêtes sociales de demain dépendront, comme hier, de notre capacité à nous mobiliser.

1936 nous rappelle une chose essentielle : ce sont les luttes qui font les droits.

les luttes d'aujourd'hui

Bréguet point de départ des grèves de 1936

Tout débute par le licenciement de deux ouilleurs, Friboulet et Vachon. La direction sanctionne ces deux militants sur la quinzaine de grévistes ayant participé au 1er mai, qui n'était pas encore légalement férié et chômé, considérant que leur absence valait rupture de leur contrat de travail.

Cette mesure, annoncée le 11 mai par l'ingénieur Gazon, chef du personnel et membre notoire des Croix-de-feu, est rejetée par une écrasante majorité de salariés. Décision est prise de cesser le travail, de retenir le directeur dans son bureau et d'occuper l'usine.



Manifestation des usines Breguet en 1936 place de l'hôtel de ville

Par précaution, les grévistes menacent de se réfugier dans un prototype d'hydravion – le Br. 730 – au risque de le détériorer, si les forces policières se décidaient à évacuer violemment l'usine. Soucieux de préserver l'unité et la sérénité du mouvement, Louis Eudier, secrétaire général du syndicat des métaux du Havre, sollicite l'arbitrage du conflit par le député-maire du Havre, Léon Meyer. Ce dernier donne satisfaction aux grévistes et décide la réintégration des deux ouvriers licenciés, le paiement des jours de grève, l'absence de renvoi pour fait de grève et la priorité de réembauche accordée aux salariés en cas de licenciements.

La victoire, en deux jours et sans accrocs, est totale ! De quoi donner des idées... mises en œuvre dans les jours suivants dans l'aéronautique toulousaine avant de gagner l'ensemble de la métallurgie de la région parisienne avec les connaissances que nous connaissons.

Repères historiques :

3 mai 1936

Victoire du Front populaire aux élections législatives.

11 mai 1936 – Le Havre

Début des grèves avec occupation aux Bréguet (aviation). L'une des premières occupations d'usine du mouvement.

13 mai 1936 – Toulouse

Grève et occupation chez Latécoère (aviation).

Le mouvement s'étend dans l'industrie aéronautique.

26 mai 1936 – Boulogne-Billancourt

Occupation des usines Renault.

Point de bascule : la grève devient massive et nationale.

Fin mai 1936

Extension rapide à de nombreux secteurs : métallurgie, textile, commerce...

Les occupations d'usines se généralisent.

4 juin 1936

Léon Blum devient président du Conseil

Nuit du 7 au 8 juin 1936

Signature des Accords de Matignon entre CGT, patronat et gouvernement.

Juin 1936 – Conquêtes immédiates

Augmentations de salaires (souvent entre +7 et +15 %)

Reconnaissance du droit syndical

Mise en place des délégués du personnel

Juin 1936 – Lois sociales :

Semaine de 40 heures

2 semaines de congés payés

Conventions collectives

Au plus fort du mouvement

près de 2 millions de grévistes

Environ 12 000 entreprises en grève

Thibault SOULAT

Le Calvados au temps du Front Populaire, victoire sociale et antifasciste, "moment unique" dans l'histoire française

Le 3 mai 1936, le Front populaire, une coalition des forces de gauche, remportait les élections législatives en France. Dans son sillage, un large mouvement de grève était lancé entraînant l'instauration d'importantes réformes sociales. Dans le Calvados, on a voté totalement à contre-courant de la France, Département ancré à droite avec des journaux à leurs services, le "journal de Caen" déçu cite : « Ah ! Si la France avait voté comme le Calvados ». Quatre-vingt-dix ans plus tard, cette victoire reste une des références majeures de la gauche.

Le 6 Juin 1936, le gouvernement Blum se présenta enfin devant les députés et reçut son investiture par 384 voix contre 210.

Des grèves débutent, elles ne sont pas "tournées contre le Front populaire", mais en sont au contraire l'émanation. "Ces grèves de la joie", comme elles seront surnommées, se répandent un peu partout en France. Une puissante vague de grèves avec occupation des locaux déferle dans les usines et administrations, on compte jusqu'à 2 millions de grévistes.



Les ouvriers de l'usine à gaz de Caen en grève

Dans le Calvados, le 6 Juin, les ouvriers de l'usine d'électrometallurgie de Dives entrent dans la danse et décident la grève et occupation des locaux. Le 8 Juin, les ouvriers de la cartoucherie de Mondeville suivent le mouvement. A la SMN, la direction a pris les devants en affichant son intention d'appliquer sans réticence les accords Matignon, tout en invitant chaque service à désigner au plus vite des délégués afin d'entamer des pourparlers. La grève a été évitée à la SMN. L'inquiétude des autorités s'estompe ici, mais renaît ailleurs. Le mouvement s'étend à l'ensemble du Département touchant tour à tour la plupart des régions du Calvados et des secteurs d'activité. Notamment à l'usine à Gaz de Caen avec un meneur, Auguste Loubet. Si l'action revendicative connaît son apogée vers la mi-Juin, elle se poursuivra jusqu'aux premiers jours du mois d'Août. Au total, une soixantaine de grèves viendront ponctuer cet été 1936, sans compter les conflits réglés sans qu'il ait été nécessaire de cesser le travail.

Installé à la tête d'un gouvernement composé de ministres socialistes et radicaux soutenu par le Parti communiste depuis le 6 juin, le nouveau président du conseil Léon Blum s'empresse de répondre aux revendications. Les grèves jouent de manière décisive dans la mise en place de mesures rapides, via les accords de Matignon prévoyant des hausses salariales de 7 à 15%, la garantie du droit syndical, les conventions

collectives, puis viendront les 40 Heures et les 15 jours de congés payés.

La Secrétaire Générale de l'UD du Calvados, Marie Langlois doit faire face avec son équipe à l'arrivée massive de nouveaux délégués et l'écritures de conventions collectives, d'accords d'entreprise, mise en place des accords de Matignon, etc...

Les Syndiqués passent de 3500 à 18 000.

Depuis la formation du Front Populaire, la CFTC est restée en marge du mouvement, « ce n'était pas notre terrain, trop politique ! »...

Quatre-vingt-dix ans plus tard, cette victoire reste une des références majeures de la gauche. Ces mesures ont changé le monde du travail, mais aussi la vie des Français. Pour la première fois à l'été 1936, des hommes et des femmes ont été payés tout en s'arrêtant de travailler. Ils ont pu aller voir la mer. Ils ont donc ressenti les acquis de cette lutte au plus profond d'eux-mêmes dans cette capacité d'avoir un temps à soi.



Grève à la cartoucherie de Mondeville en 1936

Malgré la brièveté de cette aventure, "le Front populaire a jeté les bases non seulement de l'état social, mais de la pensée selon laquelle l'état est légitime à intervenir en matière de politiques sociales et d'économie. Le Front populaire est devenu une expérience majeure ouvrant le champ des possibles politiques. Pour preuve, dix ans plus tard, à l'issue de la seconde Guerre Mondiale, le Conseil national de la Résistance s'inspirera en grande partie de son programme.

Dans les décennies qui ont suivi, le Front populaire est resté comme une boussole pour la gauche. Rappelons-nous la 5e semaine de congés payés et la retraite à 60 ans sous la présidence de Mitterrand ou encore les 35 heures sous le gouvernement de Jospin. Il y a toujours cette projection par rapport à ces acquis sociaux et à la possibilité de changer la vie des gens.

Plus récemment, le Front populaire a été de nouveau invoqué lors des élections législatives anticipées en juin 2024. Les différents partis de gauche se sont regroupés pour constituer un "Nouveau Front Populaire". Le NFP est arrivé en tête du scrutin, obtenant une majorité relative à l'assemblée nationale, mais le président de la République Macron n'a pas choisi de nommer à Matignon l'un de ses candidats.

À un an de la prochaine élection présidentielle et alors que l'extrême droite est donnée en tête dans les sondages, certains à gauche appellent de nouveau à l'unité. Dans un éditorial publié à l'occasion du 1er Mai 2026, le journal la Marseillaise invite "à trouver dans l'histoire les clés de notre avenir" : "Le nom du programme du Front populaire, « Pain, paix, liberté » est un manifeste contre l'oppression et les injustices et n'a pas pris une ride tant ces fléaux font rage sur notre planète".

RAPPEL AUX ADHERENT(E)S DE L'IHS CGT du CALVADOS
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE MERCREDI 10 JUIN, 9H30
SALLE COMMUNE DES SYNDICATS

Jacques Ambroise
Président IHS CGT du Calvados

RETOUR EN IMAGES

1^{er} MAI



SUR LE MOIS DE MAI

8 MAI



11 MAI / Action à Bureau Vallée



CONGRÈS CHU de CAEN du 2 AVRIL 2026

« Une nouvelle Secrétaire Générale avec son équipe assure la continuité »

À l'occasion de son congrès, la CGT du CHU de Caen a procédé au renouvellement de sa commission exécutive. Après trois mandats effectués par Déborah LE LIÈVRE, une nouvelle Secrétaire Générale est élue, Séverine OSMONT, qui assure désormais la continuité.

Ce temps fort de la vie syndicale s'est déroulé dans un contexte particulier, marqué par la tenue prochaine des élections professionnelles dans la fonction publique hospitalière (du 3 au 10 décembre). Un rendez-vous important pour la CGT !

Au cours de la journée, les congressistes ont pu échanger autour du bilan des années passées, en particulier sur les actions portant sur l'accompagnement des agents dans leur quotidien professionnel.

Les discussions ont également permis de partager les expériences des différents services et métiers représentés.

L'élection de la nouvelle Secrétaire Générale s'inscrit dans une dynamique de continuité, avec la volonté de poursuivre le travail déjà engagé, tout en apportant un nouveau regard. Dans son intervention, elle a souligné l'importance du travail d'équipe, de la proximité avec les agents et de la préparation des échéances à venir.

Les orientations définies lors du congrès mettent en avant plusieurs priorités : le suivi des conditions de travail, l'attention portée aux parcours professionnels et la participation active aux prochaines élections.

Autant de sujets qui continueront de structurer l'action syndicale dans les mois à venir.

Dans une atmosphère constructive, ce congrès a marqué une étape de transition pour la CGT du CHU de Caen, entre transmission d'expériences et nouvelle impulsion, à l'approche d'une année importante en vue des élections professionnelles, dont les résultats impacteront fortement la représentation des personnels dans toutes les instances.

Séverine OSMONT

L'UD CGT du Calvados signe une convention avec Maître Élise Brand, avocate au Barreau de Caen

Par cette convention, l'UD CGT entend renforcer l'accompagnement de ses syndiqués face aux difficultés rencontrées dans le monde du travail.

Dans une période marquée par la précarisation, les atteintes aux droits sociaux, les licenciements, les discriminations et les répressions syndicales, la CGT affirme que le droit doit rester une arme de protection et de conquête pour les salariés.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté politique, syndicale et juridique claire : mieux informer, mieux défendre, mieux organiser. Elle permettra aux syndiqués CGT du Calvados de bénéficier d'un cadre identifié d'orientation et d'appui juridique, en lien avec l'action collective menée par les syndicats.

Pour l'UD CGT, la défense individuelle des salariés ne s'oppose jamais au combat collectif : elle en est souvent le premier point d'appui.

Cette convention marque donc une étape utile pour faire vivre concrètement les droits des travailleurs dans le Calvados.



Le pôle DLAJ

Compte rendu de l'AG d'INDECOSA-CGT Calvados du 17 avril 2026

Nous avons tenu notre assemblée générale à la Maison des syndicats à Caen le lundi 17 avril 2026.

15 Camarades étaient présent dont Allan BERTU et Gaëlle LEMELTIER pour l'UD.

Après lecture d'une introduction sur les événements internationaux, nationaux et sur notre activité passée, nous avons échangé sur différents sujets d'actualités :

La disparition de l'INC (Institut National de la Consommation) au 31 mars de cette année et sur les différentes attaques contre les CESER et l'ensemble du monde associatif dont notre CTRC Normandie.

Nous avons présenté notre nouvel adhérent INDECOSA CGT Pascal GILOIRE qui a travaillé au CTRC Normandie pendant 25 ans et que le CTRC Normandie a dû licencier, faute de renouvellement de financement de l'État.

Allan BERTU, nous a indiqué que la CE de l'UD a validé la mise en place d'un Bus du Travail qui sera à disposition de la CGT mais aussi de l'INDECOSA CGT pour nos permanences et autres activités, le Bus du Travail sera disponible dès septembre 2026.

Nous avons débattu sur différents sujets que les participants avaient à cœur :

Savoir si les listes étaient complètes pour les prochaines élections des représentants des locataires chez les bailleurs INOLYA, PARTELIOS, CDC HABITAT et les FOYERS NORMANDS qui auront lieu le 15 Novembre et 15 Décembre 2026. Nous avons décidé d'investir le bailleur CAEN la mer Habitat et pour cela nous avons besoin de toute la CGT pour y parvenir. Nous avons explicité la campagne à mettre en place avec les échéances des différents bailleurs et finaliser la distribution de notre journal "Écho du locataire normand" en cours. Dans la santé nous avons une réunion avec la direction du CHU pour nos permanences. Nous avons évidemment échangé sur la qualité des repas distribués au CHU et que celui-ci a dû externaliser. A l'hôpital de Falaise, Marie Ange a initié une pétition en ligne pour réclamer des cardiologues sur l'hôpital, elle est toujours en cours, 500 signatures, vous pouvez la signer.

Didier nous a parlé des problèmes de l'eau, notamment la qualité de l'eau du robinet. L'INDECOSA-CGT a pris l'initiative de rassembler plusieurs associations sur le sujet qui après plusieurs réunions de préparation doit déboucher sur une journée de réflexions et de propositions au 1er trimestre 2027.

Nous remercions l'UD pour son initiative de distribution du tract INDECOSA CGT sur le marché de COURSEULLE-SUR-MER en août, comme cela se fait depuis de nombreuses années.

Nous avons également répondu à l'invitation du PCF. Nous aurons un stand à la fête des coteaux le 28 juin, le camarade Christophe BISSEY sera là pour vous y accueillir.

Nous serons également présents à la foire de CAEN dans le stand de l'UD.

Puis est venu le temps de remplacer après plus de 40 ans à la présidence d'INDECOSA-CGT Calvados notre camarade Didier BERGAR. Cela est chose faite, l'ensemble des participants a élu à l'unanimité, Yves FERNANDEZ, comme président INDECOSA CGT du Calvados, et a également voté pour la reconduction de Jocelyne LEMAGOERO comme trésorière INDECOSA CGT.

Nous lui souhaitons plein succès, dans la campagne des élections des représentants des locataires et dans toutes les facettes que représente le consumérisme. Pour cela il pourra compter sur une équipe solide et expérimentée dotée d'humanisme et de fraternité.

Présentation du Nouveau Président INDECOSA CGT du Calvados

Yves FERNANDEZ 49 ans né le 17/07/1976, j'ai habité pendant 35 ans dans les Hauts de France dans L'OISE (60), et depuis 15 ans, j'habite à Bayeux.

J'ai travaillé en intérim pendant plus de 20 ans je me suis syndiqué en 2016 à la CGT dans ma Boîte chez ADECCO avec un Mandat CE, DP et CHSCT de 2016 à 2019 et Délégué Syndical (DS) et Représentant de Proximité (RP) et Suppléant au CSE ADECCO de 2019 à 2026. Secrétaire Général de la CGT ADECCO et Membre de Commission exécutive de la CGT Intérim.

Je suis aussi Membre de la CE de l'Union Locale CGT de Bayeux et de la CE de l'Union Départementale CGT du Calvados.

Pendant 8 ans, j'ai été élu INDECOSA CGT chez le Bailleur INOLYA comme Représentant des locataires et au conseil d'administration D'INOLYA. Et Depuis le 26 janvier 2026 je me suis fait embaucher en CDI chez le transport autocars DELCOURT.



Yves FERNANDEZ
Président INDECOSA CGT du Calvados





LA CGT REVENDIQUE

- Le **renforcement du tourisme social** par un financement public ambitieux ;
- L'**accès de tou-tes les salarié-es à des CSE, associations et CSA doté-es de moyens** pour leur permettre d'accéder à des séjours de qualité ;
- Une **revalorisation des salaires et des pensions** pour permettre à tou-tes de partir ;
- La **défense des structures de tourisme social** menacées de fermeture ;
- L'inscription du **droit au départ en vacances effectif** dans les politiques sociales ;
- Les **32 heures par semaine payées 35** : la réduction du temps de travail, c'est aussi du temps libre supplémentaire !



PROFITONS DE NOS CONGÉS PAYÉS!

Le droit aux vacances est un droit pour toutes et tous : il est temps d'avoir les moyens de se réapproprier nos congés !

Les vacances ne sont pas un luxe. Elles sont un droit, une conquête sociale arrachée de haute lutte par le mouvement ouvrier, notamment avec les congés payés de 1936 : quinze jours dont douze ouvrables (loi du 20 juin 1936). Pourtant, même si nous pouvons tou-tes en bénéficier, ce droit fondamental est aujourd'hui bafoué, vidé de sa substance, réservé à une minorité de salarié-es. En effet, une partie de la population écourte la durée de ses vacances, et plus de 40 % de la population est privée du droit de partir en vacances !

LA LUTTE POUR LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL CONTINUE ET DES CONQUIS SONT OBTENUS :

- dix-huit jours ouvrables (1956) ;
- quatrième semaine de congés payés (1968) ;
- cinquième semaine (1982).



LE TOURISME SOCIAL : UNE AUTRE IDÉE DES VACANCES

À l'heure où le tourisme marchand n'existait pas, le tourisme social permettait à des millions de travailleur-ses de bénéficier des premiers congés payés !

Le tourisme social, solidaire, c'est le droit aux vacances pour tou-tes – pas seulement pour les plus riches. C'est un projet de société, un outil d'émancipation, de mixité sociale, de respiration collective. Il doit combattre toute forme d'exclusion et être laïque. Il doit aussi offrir un mieux-disant dans sa gestion sociale, notamment en assurant un haut niveau de formation des personnels.

Le tourisme social, ce sont :

- les centres de vacances pour enfants (colonies/séjours, classes découvertes) ;
- les villages vacances accessibles via les CSE (comités sociaux et économiques) ;
- les associations, coopératives, mutuelles qui défendent une autre idée des vacances : conviviales, reposantes, éducatives, respectueuses de l'environnement.

Mais ce secteur est malmené, délaissé par les pouvoirs publics, fragilisé par les logiques de rentabilité et les appétits du secteur marchand, de ses actionnaires qui rêvent de s'approprier ce secteur économique leur échappant.

Pourtant, porteur de valeurs fortes (solidarité, égalité, justice sociale, non lucratif, veillant à l'intérêt de ses salarié-es), le tourisme social devrait avoir un bel avenir.

POURQUOI CE RECUL DU DROIT AU DÉPART EN VACANCES ?

- des salaires trop bas : comment partir en vacances quand le mois se termine souvent le 15 ?
- un pouvoir d'achat laminé par l'inflation, les hausses de l'énergie, de l'alimentation, des loyers ;
- un coût trop élevé du transport qui se rajoute à toutes les autres dépenses ;
- un tourisme marchand capitalistique, standardisé.

Résultat : des millions de personnes sont exclues des vacances chaque année en France, en premier lieu les travailleur-ses précaires, les familles monoparentales, les jeunes des quartiers populaires, les retraité-es modestes...

REPRENONS NOS VACANCES EN MAIN !

Si nous voulons disposer d'un outil puissant et efficace, nous devons promouvoir l'adhésion des CSE, des associations, des SCI de copropriétaires, et des exploitant-es des centres à l'Ancav-SC, outil de coordination de la CGT.

Se réapproprier nos vacances, c'est refuser qu'elles deviennent un produit de luxe réservé à une élite. C'est revendiquer le droit au repos, à la découverte, à la vie familiale, à la liberté !

Les vacances sont un besoin vital, un temps pour souffler, pour vivre autrement, loin des cadences, de la pression, du quotidien oppressant.

Pour un tourisme populaire, solidaire, accessible et humain : engageons-nous pour le droit aux vacances pour toutes et tous !

